

Supprimer la pub sur les trottoirs :

GRENOBLE L' A FAIT, POURQUOI PAS TOURS ?

En 2014, la municipalité écologiste de Grenoble a décidé de ne pas renouveler son contrat de mobilier urbain avec JCDecaux, entraînant le démontage de 326 panneaux publicitaires. Sérénité visuelle retrouvée pour l'espace public grenoblois, avec plus de 2 000 m² de surface publicitaire supprimés !

Le manque à gagner pour les caisses municipales, souvent évoqué, a été « très largement compensé par les économies déjà réalisées sur le budget protocole » selon la mairie.



Grenoble : libération de l'espace public par JCDecaux en février 2015

2025 : fin de la pub sur les trottoirs de Tours ?

À Tours, le contrat de mobilier urbain liant la ville à JCDecaux prend fin en 2025. C'est une occasion unique pour, dès maintenant, préparer le non-renouvellement de ce

contrat, et mettre ainsi fin à l'occupation du domaine public par la publicité commerciale.

Une mesure remarquable qui ne manquerait pas de hisser Tours parmi les villes écologistes ne se contentant pas d'incantations mais prenant vraiment en compte la lutte contre le changement climatique et la nécessité impérieuse de limiter le gaspillage énergétique, de lutter contre la surconsommation, de cesser de promouvoir l'alcool, la malbouffe ou les SUV...

Une mesure qui permettrait enfin aux tourangeaux de se déplacer librement sur les trottoirs sans être harcelés en permanence par des messages publicitaires qu'ils n'ont jamais demandé à recevoir, trottoirs dont la vocation première est le déplacement des piétons pour se rendre à leur travail, faire leurs courses ou tout simplement flâner.



Ne pas jeter sur la voie publique.
Papier à recycler

Du mobilier urbain dévoyé au service de la pub

peut supporter à titre accessoire de la publicité.

Le mobilier urbain d'information a pour objet principal de supporter des messages institutionnels (mairie essentiellement) en direction des habitants, mais

Or la ville de Tours, comme beaucoup de communes de France, laisse l'afficheur installer la publicité sur la face la plus visible, dans le sens principal de circulation, l'information municipale au dos étant le plus souvent peu ou pas visible. Un comble !



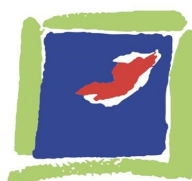
Exemple boulevard Heurteloup :

Publicité pour de l'alcool visible dans le sens principal de circulation et...



...information municipale quasiment invisible de la voie opposée

**NON À LA PUBLICITÉ SUR LES TROTTOIRS !
NOS RUES NE SONT PAS
DES CENTRES COMMERCIAUX À CIEL OUVERT**



Paysages de France

Le paysage, ça vous regarde !

paysagesdefrance.org



Nos regards ne sont pas à vendre !

antipub.org